

LES MODES DE RÈGLEMENT

**POUR TOUS PAIEMENTS (SAUF CEUX PAR CARTE BANCAIRE)
MERCİ DE NOUS RETOURNER LE BULLETIN D'ADHÉSION 2026**

PAR CARTE BANCAIRE

Effectuer votre règlement en ligne sur [Helloasso](#).

Vous pouvez obtenir un justificatif de votre paiement sur Helloasso

PAR VIREMENT BANCAIRE

Nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous par mail à

johanneprat@normandieimages.fr

Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées bancaires pour que vous puissiez effectuer votre paiement.

Après réception du paiement vous recevrez une facture acquittée.

Informations bancaires :

Banque : Société Générale - Rouen entreprises

IBAN : FR76 3000 3017 8000 0372 7200 868

BIC : SOGEFRPP

PAR MANDAT ADMINISTRATIF

Nous retourner votre bulletin d'adhésion ci-dessous accompagné de votre bon de commande par mail à

johanneprat@normandieimages.fr

Nous vous retournerons une facture à payer accompagnant votre bon de commande après la validation du Conseil d'administration. Après réception du paiement vous recevrez une facture acquittée.

PAR CHÈQUE

Nous retourner votre règlement et bulletin d'adhésion ci-dessous à l'adresse suivante :

Normandie Images - 115 boulevard de l'Europe 76100 Rouen.

Nous encaisserons votre chèque après la validation du Conseil d'administration et nous vous enverrons une facture acquittée.

Nous vous conseillons un paiement par carte bancaire ou virement dans la mesure du possible.

**LE BULLETIN D'ADHÉSION EST INTERACTIF,
VOUS POUVEZ LE REMPLIR DIRECTEMENT
ET L'ENREGISTRER AU FORMAT PDF**

Première adhésion

Renouvellement d'adhésion
(même si vous avez adhéré il y a longtemps)

Je soussigné(e)

Représentant la structure

Profession

Adresse postale

Code postal

Ville

Fixe

Portable

Adresse mail

Souhaite adhérer à Normandie Images pour l'année **2026** et m'acquitte à ce titre de la cotisation annuelle fixée à :

30 euros au titre d'une structure (société de production, collectivité territoriale, établissement scolaire, cinéma...)

15 euros à titre individuel (technicien, réalisateur, artiste, professeur...)

Paiement par

Virement bancaire

Mandat administratif

Chèque

Nota : « En référence à l'article 8 des statuts - consultables [ici](#) - les membres adhérents (personnes physiques ou morales) s'engagent à participer régulièrement au fonctionnement de l'association, en référence avec son objet. Pour devenir membre adhérent, il est nécessaire d'être préalablement agréé par le Conseil d'Administration »
Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, merci de nous contacter.

Le

J'accepte de recevoir les informations de Normandie Images par mail.
En aucune manière, votre adresse mail ne pourra être transmise à un tiers.
Seules les personnes qui auront coché cette case recevront nos informations.

Signature

INFORMATION

Ce formulaire est à retourner :

- accompagné de votre chèque par courrier à Normandie Images - 115, boulevard de l'Europe 76100 Rouen
- pour les autres paiements par mail à johanneprat@normandieimages.fr

Les adhésions reçues **après le 6 mars 2026** vous permettront de participer à l'Assemblée Générale du **15 juin 2026**, mais sans droit de vote, celui-ci étant réservé aux adhésions validées par le Conseil d'administration du premier trimestre.